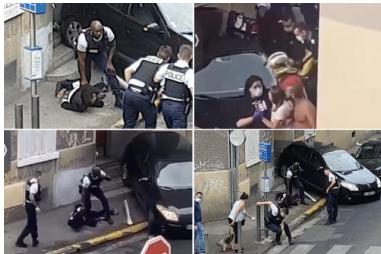


Après la mort de Souheil El Khalfaoui lors d'un contrôle de police, sa famille réclame « la vérité »

PAR CAMILLE POLLONI
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021



Captures d'écran de vidéos amateurs du contrôle policier dans lequel Souheil El Khalfaoui a trouvé la mort à Marseille, le 4 août 2021. © Photomontage Mediapart

Souheil El Khalfaoui, 19 ans, a été tué au volant de sa voiture au cours d'un contrôle à Marseille en août. Dubitative sur la légitime défense plaidée par les policiers, la famille du jeune homme réclame la désignation d'un juge d'instruction et un accès à l'enquête. Elle a découvert l'intervention des pompiers dans un reportage télévisé.

C'est un reportage en immersion, comme les chaînes de la TNT en débitent à la douzaine. «Incendies, agressions et règlements de compte: Marseille sous pression». Dans cet épisode de l'émission «Appels d'urgence», **diffusé par TFX le 11 octobre**, une équipe de télévision tourne avec les marins-pompiers de Marseille, à l'été 2021.

«Il est 18heures. Des coups de feu viennent d'être tirés dans un quartier voisin. Les équipes de la caserne Saint-Lazare sont appelées sur une intervention à haut risque.» Les pompiers, comme les journalistes qui les accompagnent, ignorent encore qu'ils vont être confrontés à une scène très particulière.

«On part pour une victime par arme à feu, avec apparemment des policiers blessés, précise un pompier dans l'ambulance. On va voir ce que c'est. À l'appel, apparemment, c'était un peu confus. On ne sait pas trop à quoi s'attendre.»

Ce 4août, Souheil El Khalfaoui, un jeune homme de 19ans, vient d'être contrôlé par la police au volant de sa voiture, alors qu'il venait voir un ami dans le

quartier de la Belle-de-Mai. Il a commis un délit de fuite la veille et les fonctionnaires ont reconnu son véhicule.



Captures d'écran de vidéos amateurs du contrôle policier dans lequel Souheil El Khalfaoui a trouvé la mort à Marseille, le 4 août 2021. © Photomontage Mediapart

Cette fois-ci, il est à l'arrêt quand ils s'approchent. Mais au cours du contrôle, il redémarre en marche arrière, blessant un policier à la jambe dans des circonstances contestées. Un autre agent tire, Souheil El Khalfaoui reçoit une balle dans le cœur. Sa voiture s'encastre dans le mur d'en face. Les secours ne parviennent pas à le réanimer.

Le parquet de Marseille a ouvert deux enquêtes sur ces faits: l'une pour «homicide volontaire», confiée à l'IGPN, vise à «déterminer les conditions de l'ouverture du feu» par l'un des policiers, tandis que l'autre doit retracer le comportement du conducteur de la voiture.

De son côté, la famille de Souheil El Khalfaoui conteste le bien-fondé du tir dans le thorax. Si elle admet que l'automobiliste a cherché à s'échapper, elle soutient qu'il n'a pas heurté volontairement le fonctionnaire. Dans sa plainte pour «homicide volontaire», déposée le 23août, elle affirme aussi que «pendant de longues minutes, aucune aide ou assistance n'était portée à la victime» malgré son état critique.

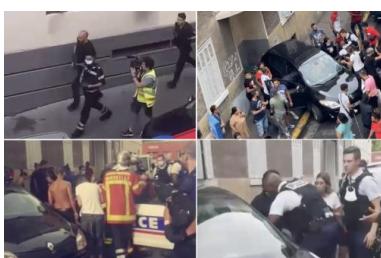
N'ayant pas accès au dossier judiciaire, aux mains du procureur de Marseille, la famille s'appuie sur une contre-enquête qu'elle a elle-même menée. Dans les jours qui ont suivi la mort de Souheil, sa tante Samia et son père Issam ont collecté plusieurs témoignages et une dizaine de vidéos amateurs, dont **Marsactu** et **Libération** ont fait état.

Dès son arrivée à Marseille, le lendemain des faits, Samia a lancé un appel aux habitants de ce quartier «très pauvre» et commencé le porte-à-porte. «*Le premier jour, tout le monde voulait témoigner, puis ils ont pris peur, complètement paniqués par la police.*» Parmi ceux qui ont vu une partie de la scène, Samia précise avoir «filtré» les témoignages qu'elle estimait dignes de confiance et exempts de toute «*haine anti-police*».

Le père et la tante de Souheil déplorent que tous les témoins, identifiés par leurs soins ou cités dans la presse, n'aient pas été interrogés par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Ils ignorent ce que montrent les images de vidéosurveillance, ce qu'ont pu dire les policiers lors de leurs éventuelles auditions ou même si l'appel «*confus*» mentionné par le pompier a été passé par un policier ou un passant.

«La confiance entre les citoyens et la justice suppose de la transparence et de l'équité, affirme Emmanuel Molina, l'avocat de la famille El Khalfaoui. Nous réclamons et n'aurons de cesse d'exiger justice pour Souheil, à travers la mise en œuvre incontournable d'une procédure d'information judiciaire qui soit de nature à examiner de manière impartiale et sereine la disproportion du tir policier dont ce garçon est décédé.»

Sollicitée par Mediapart, la procureure de Marseille Dominique Laurens indique que son parquet «attend encore des éléments importants pour statuer sur l'exercice de l'action publique».



Captures d'écran de vidéos amateurs du contrôle policier dans lequel Souheil El Khalfaoui trouvé la mort à Marseille, le 4 août 2021. © Photomontage Mediapart

Trois policiers participaient au contrôle: un brigadier-chef, un policier stagiaire (le tireur) et un adjoint de sécurité (le blessé). Sur la base des vidéos et témoignages recueillis, les proches de Souheil El

Khalfaoui ont pu les positionner dans l'espace, et préparent une reconstitution 3D. C'est ce qui les a conduits à douter de la nécessité du tir.

«Les habitants nous disent que Souheil était calme, et qu'il a attendu que plus personne ne se trouve derrière la voiture pour reculer», soutient son père. «*Il allait partir*», reconnaît sa tante, «*mais faisait marche arrière parce que c'était dégagé derrière. Il ne reculait pas sur le policier*». Celui-ci se serait retrouvé coincé entre la voiture de Souheil et la camionnette garée à côté.

Ils estiment que le policier stagiaire a ouvert le feu «à retardement», alors qu'il n'était pas le mieux placé pour évaluer la situation et qu'un brigadier-chef était posté juste en face. «*Celui qui a tiré est le seul qui n'a pas pu voir ce qui s'est passé*», insiste Issam El Khalfaoui, soulignant aussi son manque d'expérience. Questionné sur ce point, le parquet de Marseille indique qu'il était en poste depuis décembre 2020.

La famille s'interroge aussi sur la gravité de la blessure de l'adjoint de sécurité touché à la jambe: certaines images le montrent allongé au sol, d'autres debout, faisant des allers-retours. En réponse, la procureure de Marseille précise que l'unité médico-judiciaire lui a attribué dix jours d'interruption totale de travail, «*sous réserve de complications et de consultations ultérieures*», son état de santé devant être «réexaminé».

Enfin, Samia et Issam reprochent aux policiers leur passivité après le tir. Si les agents s'empressent d'interpeller le passager de la voiture, ils ne semblent pas porter assistance à Souheil. C'est une infirmière de passage qui lui prodigue les premiers soins, jusqu'à l'arrivée des secours.

Pour les proches de Souheil, le reportage de TFX constitue un nouveau choc. Ils ont découvert à la télévision les derniers instants de leur proche, simplement atténués par le floutage.

Issam, le père de Souheil, revendique «*une posture de vérité*». Dévasté par la mort de son fils mais d'un tempérament calme et rationnel, cet ingénieur de 47ans ne prétend pas faire justice lui-même. «*Je sais que je ne suis pas le mieux placé, je suis le*

papa de la victime. C'est pour ça que je veux qu'un juge indépendant puisse enquêter.» Le 23 novembre, trois mois après sa première plainte, il pourra se constituer partie civile et forcer la désignation d'un juge d'instruction.

D'ici là, du 12 au 14 novembre, la famille de Souheil El Khalfaoui organise un «marathon de la vérité» sur le Vieux-Port, à Marseille. Ce week-end de rencontres, débats et projections doit se terminer par un rassemblement. La famille entend pointer les insuffisances de l'enquête, mais aussi faire comprendre à quel point elle est privée d'informations et de considération depuis le début de l'affaire. «Comment une famille peut-elle faire son deuil sans avoir aucun élément?», se demande Samia, la tante de Souheil.



Captures d'écran du reportage "Incendies, agressions et règlements de compte : Marseille sous pression" de l'émission "Appels d'urgence" diffusée sur TFX, le 11 octobre 2021. © Photomontage Mediapart

Le 4 août, Issam El Khalfaoui est alerté par son ex-femme, elle-même prévenue par un ami de Souheil: quelque chose de grave est arrivé, la police lui a tiré dessus. Ignorant que leur fils est mort, ils partent à sa recherche dans tous les hôpitaux. Le Samu finit par renvoyer Issam El Khalfaoui dans l'un de ceux où il est déjà passé. Dans le hall rempli de policiers, on lui promet qu'un médecin va venir le voir.

«J'attends. Il a dû se passer une demi-heure. Je prends mon téléphone, je regarde La Provence. C'est comme ça que j'apprends que mon fils est mort. Mais personne ne veut me parler ou me le confirmer. Ce sont finalement deux vigiles de l'hôpital qui ont eu pitié de moi et m'ont dit: "Oui, monsieur, votre fils est mort."

J'ai été calme, poli jusqu'au bout. Mais je n'ai pu voir un médecin que quand j'ai commencé à taper sur une vitre.»

Un policier assiste à cet entretien. «Il m'a dit: "Estimez-vous heureux, je viens vous voir alors que je ne connais même pas l'état de mon collègue, qui s'est fait rouler dessus par votre fils."»

Le lendemain des faits, Bruno Bartocetti, un représentant du syndicat Unité SGP-Police FO, évoque sur BFM Azur la légitime défense, «sans discussion aucune», au point que la présentatrice lui rappelle que l'enquête vise justement à la déterminer. Mais le syndicaliste, invoquant son «expérience professionnelle», n'a «pas de doutes».

Il cherchait à prendre la fuite mais avant il enclenche, à notre connaissance, une marche arrière pour heurter un policier. [...] Je serais très surpris que notre collègue soit ennuyé à l'issue de cette procédure. Dans ces circonstances, c'était ou le conducteur, ou alors un des policiers en position de contrôle autour de ce véhicule.»

«De quel droit peut-il intervenir à la télévision pour dire que c'est de la légitime défense, dans un dossier qu'il ne connaît pas?», s'étonne Issam El Khalfaoui. Dans les jours qui suivent la mort de son fils, il apprend que Souheil a commis un délit de fuite la veille, mais aussi qu'il roulait sans permis, après avoir fait croire à sa mère qu'il avait obtenu l'examen.

Issam El Khalfaoui ne cherche pas à minimiser la responsabilité de son fils ni les difficultés rencontrées pendant son adolescence. Dans une tribune publiée par Libération le 31 août, il affronte ces questions l'une après l'autre. Mais en appelle aussi au «respect dû à la vie» de son fils.

Depuis le mois d'août, Issam El Khalfaoui rappelle régulièrement «le commandant de l'IGPN», son seul interlocuteur officiel, pour savoir si l'enquête touche bientôt à sa fin. On lui garantit que oui, bientôt. Mais «le procureur ne m'a jamais appelé», déplore-t-il. Comme Samia, il ne se fait «aucune illusion» sur l'issue et s'attend à un classement sans suite.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Bralon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Bralon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Bralon, 75012 Paris.